

# Lupiac

**BULLETIN MUNICIPAL**

semestriel septembre 2019 - N°11

**NOTRE EPICERIE**



**PÊLE-MÊLE**



**Fête  
24 Août 2019**



**Marchés d'été  
2019**



**Lac de Lacoste  
Salsa  
28 Juillet 2019**

## LE MOT DU MAIRE

*Ces derniers six mois, nous avons inauguré nos dix premiers panneaux historiques d'interprétation. C'est un apport essentiel à la visite libre de notre village. Ils mettent en valeur la richesse de notre patrimoine. J'espère que ceux qui ont des smartphones se sont amusés à scanner les QR codes des belles plaques émaillées pour découvrir « toute l'histoire » ! J'en profite pour remercier tous ceux qui ont contribué à ce projet. Nous avons aussi inauguré les travaux de la digue réalisés par la fédération de pêche. Par contre nous n'avons pas eu le temps d'inaugurer les travaux d'assainissement du Lac, qui ont été quasiment terminés juste avant l'ouverture de la saison de Sacha et de Laurent à La Guinguette. Vu l'affluence croissante du Lac de Lacoste ces travaux importants étaient devenus indispensables afin de préserver la qualité de l'eau. Mais dans ce lac, le dimanche après-midi de la fête des pères, on y a pêché un drôle de poisson ! Je vous laisse le découvrir en image dans « le coin des brèves ».*

*Dans ce bulletin, vous trouverez une invitation pour une autre belle inauguration pour la réouverture de « l'ancienne épicerie DUBOS-AURENSAN ». Anne Marie AÏO et Barnabé WIOROWSKI les nouveaux repreneurs vous expliqueront leur beau projet qui sera en accord avec le développement de LUPIAC.*

*Les marchés de l'été furent un succès et nous avons eu cette année plus de commerçants qui reviendront tous l'année prochaine. Cet automne, cet hiver et au printemps vous pourrez retrouver certains producteurs le mardi matin sous les couverts devant l'Agence Postale.*

*Je me souviendrai longtemps du stress du matin du 8<sup>ème</sup> Festival d'ARTAGNAN. J'étais déjà très triste car Jean Mary LEFEBVRE, notre ami et notre ingénieur du son n'était pas là, comme d'habitude pour capturer les belles images de la journée. De plus, il tombait des hallebardes et je ressentais un énorme vide ! Jean Mary était un amoureux de LUPIAC et c'est pour cela que dans ses films, il faisait toujours rayonner notre village. Ses vidéos resteront et nous penserons toujours à Jean Mary. Vous pouvez les retrouver sur le site de la Commune et de l'Association d'Artagnan chez d'Artagnan.*

*Le dimanche de la Fête, c'était la famille de garage AÏO qui faisait connaître le village de LUPIAC et qui passait sur TF1 au journal de 13 heures. Vous pouvez retrouver ce beau reportage sur le net.*

*Ce semestre de 2019, j'ai eu l'honneur de recevoir les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite et d'entrer dans la prestigieuse Compagnie des Mousquetaires de l'Armagnac.*

*Je tiens à souligner le beau travail d'organisation du Comité des fêtes cette année qui nous a permis de passer de très agréables moments lors de la fête du village.*

*Le marché de Noël aura lieu le samedi 14 décembre 2019.*

*Les vœux du Maire le 4 janvier 2020 à 15 heures. Je compte sur vous pour venir nombreux. Nous remercierons Katie DELLA TORRE, assistante maternelle pour son excellent travail au sein de notre école et Jackie DUPUY notre secrétaire de Mairie dévouée à notre commune qui partira à la retraite en fin d'année.*

*Nous continuons à travailler à finaliser le PLU (Plan local d'Urbanisme) qui a nécessité de nombreuses études et des mises à jour importantes au vu de l'évolution de notre village ces dernières années. La mise en place de la numérotation des habitations et la nomination des voies et les études d'aménagements de parkings et aire de camping-car sont en cours. Le bâtiment communal sera construit cet hiver derrière le terrain de tennis.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°11.*

Véronique THIEUX LOUIT

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**46** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 02 mai 2019 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.  
Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, Messieurs CORNU Frédéric,  
LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, LABORDE Simon., GRIVAZ Jean-Marie.  
Formant la majorité des membres en exercice.  
Étaient absents et excusés : M. DESBARATS Joël, M. FILLOS Maxime.  
Procuration de vote : M FILLOS Maxime à M. Jean-Marie GRIVAZ.  
Secrétaire de séance : M. CORNU Frédéric.*

*Approbation du compte rendu du 25 mars 2019*

*Après lecture, le compte rendu est approuvé.*

## **Achat de terrain**

Lecture du courrier adressé par Monsieur Jason REED, concernant la vente du terrain dont il est propriétaire et donnant le prix demandé. La somme est de 40 000 € soit approximativement 10 € le m<sup>2</sup>. L'acquisition de ce terrain permettrait de créer des places de stationnement pour les camping-cars et aussi un parking pour les voitures qui serait utilisable par les visiteurs et pour les participants aux diverses manifestations. Accord du Conseil Municipal.

## **Règlement de la cantine.**

Madame le Maire explique que le personnel de la cantine a du mal à faire respecter le calme pendant le déjeuner. Il est nécessaire de les aider en imposant des règles. C'est pourquoi elle donne lecture au Conseil Municipal du projet de règlement qui sera mis en place. Après lecture le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place du règlement de la cantine scolaire

## **Frais de fonctionnement scolaire**

Comme tous les ans Madame le Maire donne lecture des chiffres servant à calculer les frais de fonctionnement scolaire qui seront demandés aux communes ayant des enfants à l'école de Lupiac

Le coût pour un élève est de 2083,78 euros. Le Conseil Municipal décide de demander le remboursement de 60 % de cette somme soit la somme de 1250,27 €.

## **Prêt à réaliser par la commune**

Madame le Maire explique que pour financer l'achat du terrain à acheter à Jason REED il est nécessaire d'emprunter la somme de 40 000 € et que pour financer les travaux d'assainissement du lac de Lacoste, il est aussi nécessaire d'emprunter la somme de 40 000 €. Elle précise que ces emprunts seront réalisés avec un différé d'amortissement d'une année, et ce afin de ne pas rendre la charge d'emprunt trop importante, puisque en 2020 se termine un prêt avec une annuité de 7275,92 € A ce jour seule la réponse de la Banque Populaire est arrivée à la Mairie. Une autre demande avait été adressée au Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Le Conseil Municipal accepte le principe de réaliser 2 emprunts et demande à Madame le Maire de signer l'emprunt au taux le plus bas.

## **Signature du bail avec la société ARKOLIA pour le hangar communal**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est maintenant nécessaire de signer le bail liant la commune à la société ARKOLIA. Cette signature est nécessaire pour que les travaux de construction puissent débuter.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ce bail.

## **Augmentation du montant de l'encaisse pour la régie de recettes du Musée d'Artagnan**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que pour des raisons pratiques il est nécessaire d'augmenter le montant de l'encaisse que peut conserver le régisseur de recettes du Musée. Cette encaisse est actuellement de 1500 €. Ce qui oblige pendant la période estivale le régisseur à aller toutes les semaines à la Trésorerie de Plaisance. Il serait nécessaire de porter cette encaisse à 3000 €. Le Conseil Municipal accepte de porter l'encaisse à 3000 €.

## **Participation aux frais de cantine scolaire des enfants de Géraldine BOHIL**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande reçue par mail depuis la Mairie de Vic-Fezensac, demandant si la Commune de Lupiac accepterait de prendre en charge une partie des frais de cantine des enfants qui sont scolarisés à l'école de Vic-Fezensac. La commune est tenue par la loi de payer les frais de scolarité (déménagement en cours de cycle commencé), mais pas les frais de cantine. Le Conseil Municipal refuse la participation financière pour la cantine.

### **Dénomination des voies et numérotation des habitations**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'intérêt et les avantages que peuvent apporter la mise en place de la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Elle propose si le projet est accepté de travailler avec quelques Conseillers, ceci afin de limiter un maximum les coûts. Le montant estimé de ce travail est approximativement de 8000 €. Il est évident que c'est un travail long, mais il représente un plus pour la Commune. Le Conseil Municipal est d'accord pour procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations.

Les Conseillers qui travailleront le dossier seront : Christelle CORNU, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS et Véronique THIEUX LOUIT.

### **Renégociation prévoyance du CDG 32**

Accord du Conseil Municipal pour que le CDG procède à une renégociation du Contrat de prévoyance des Agents communaux.

### **Questions diverses**

- ✓ Point sur le PLU. Ce dossier est repris par deux nouveaux intervenants
- ✓ PCS : nécessité de rencontrer les habitants de Lupiac afin de faire le point sur le matériel qu'ils possèdent et qui pourrait être mis à disposition lors du déclenchement du PCS
- ✓ Arbres de la Place d'Artagnan. Difficulté pour casser le fonds des trous afin que l'eau puisse s'évacuer.
- ✓ Inauguration des panneaux historiques : La date est fixée au 9 mai 2019
- ✓ Information sur une réunion pour l'intégration du bio à la cantine scolaire.
- ✓ Manon GRANDOTTO demande un panneau de SIL pour signaler sa ferme équestre.

Fin de la séance 23h30

**47** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 juin 2019 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT*  
*Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, FOURQUET Isabelle, THIEUX LOUIT Véronique, Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, LABORDE Simon., GRIVAZ Jean-Marie., FILLOS Maxime*  
*Formant la majorité des membres en exercice.*  
*Était absent et excusé : M. DESBARATS Joël.*  
*Secrétaire de séance : Mme Christelle CORNU.*

### **Occupation du domaine public**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 26 avril 2017 le Conseil Municipal avait mis en place des montants pour la redevance d'occupation du domaine public. Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite changer ces tarifs. Le Conseil Municipal décide de conserver les tarifs mis en place en 2017

### **Convention à passer avec le SAAD Armagnac Adour.**

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par le SAAD Armagnac Adour demandant le renouvellement de la convention liant le dit SAAD et la commune de Lupiac. Cette convention permet au SAAD de continuer à intervenir chez les habitants de Lupiac qui en font la demande pour des prestations d'aide à domicile.

Madame le Maire rappelle que c'est une volonté communale que tous les services d'aide à la personne (publics ou privés) puissent intervenir sur le territoire de Lupiac. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la signature de cette convention.

### **Problèmes liés au fonctionnement de l'école**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de mutation déposée par Madame Katie DALLA TORRE vers l'école de VIC-FEZENSAC. Il est donc nécessaire de chercher une remplaçante, mais aussi dans le cas où on ne trouve pas quelqu'un ayant les mêmes diplômes et de voir si le fonctionnement du CLAE peut être suspendu. Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de procéder à la déclaration de vacance d'emploi et aussi de prendre les renseignements sur la suspension du CLAE.

### **Questions diverses**

- ✓ Départ à la retraite de la secrétaire de mairie : la date est fixée au 1<sup>o</sup> janvier 2020
- ✓ Information sur les difficultés de recrutement des BNSSA pour la base nautique.
- ✓ Demande de vérification de l'arrêté de circulation et de stationnement.

Fin de la séance à 22 h 30 mn

# 48

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 juillet 2019 à 21 h, sous la présidence de Madame Véronique THIEUX LOUIT.

Étaient présents : Mesdames CORNU Christelle, THIEUX LOUIT Véronique, Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard, MAGNE Patrick, GRIVAZ Jean-Marie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : M. DESBARATS Joël, Mme FOURQUET Isabelle, M. FILLOS Maxime

Procuration de vote : M. DESBARATS Joël à Mme THIEUX LOUIT, Mme FOURQUET Isabelle à M. LUIS Bernard, M. FILLOS Maxime à M. GRIVAZ Jean-Marie.

Étaient absents : M. DURIEZ Bruno, M. LABORDE Simon

Secrétaire de séance : Mme Christelle CORNU.

## Rapport d'activité du SICTOM de secteur OUEST

Madame le Maire présente le rapport d'activité du SICTOM. Ce rapport est adopté à l'unanimité. Le Conseil Municipal demande qu'un résumé de ce rapport soit fait pour la parution dans le journal communal.

## Emploi ATSEM et Adjoint d'animation à l'école.

Madame le Maire fait un résumé de ce qui a été fait pour assurer le remplacement de Mme Katie DALLA TORRE à l'école. En premier lieu nous avons reçu trois candidatures spontanées. Deux d'ATSEM fonctionnaires en fin de carrière qui auraient généré un coût salarial élevé et qui n'étaient pas titulaire du BAFED. La troisième candidature correspondait bien au poste, mais la candidature a été retirée pour des problèmes d'incompatibilité d'horaires. Ensuite nous avons reçu la candidature spontanée de Madame Géraldine BOHIL, Lupiacoise, titulaire d'un CAP petite enfance, qui avait déjà travaillé à l'école de LUPIAC en tant qu'assistante de vie scolaire. Sur proposition de l'Association des Parents d'élèves et par souci de simplification administrative, il a été décidé de mettre le Centre de Loisirs Attaché à l'École (CLAE) en sommeil et de créer une garderie. La candidature de Géraldine BOHIL a été retenue.

## Création d'une régie de recettes pour la gestion de la garderie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'avec la création d'une garderie communale, il est nécessaire de créer une régie de recettes pour sa gestion. Le Conseil Municipal décide de créer une régie municipale pour la gestion de la garderie communale et fixe les tarifs à 0.50 € par jour, par enfant pour la garderie du matin et 1.50 € (goûter compris) par jour et par enfant pour la garderie du soir.

## Tarif des entrées du Musée d'Artagnan

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur DUCÉS, Directeur de l'hôtel SOLENCA de NOGARO. Monsieur DUCÉS demande que soit créé un prix d'entrée « prestataire » à 4 €. Ce tarif est appliqué pour les hôtels et les voyageurs venant au Musée.

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs d'entrée au Musée comme suit :

Plein tarif : 6 €

Tarif réduit : 5 €

Tarifs enfant : 3 €

Prestataires : 4.50 €

## Point sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les nouveaux intervenants reprennent tous les points du PLU et explication est donnée par Madame le Maire sur les nouvelles propositions de l'Agence et sur les zones réservées qui seraient, les terrains de Messieurs LASPORTES Gérard, REED Jason, FOURQUET Jacky et LAFFARGUE Jean-Michel. La commune se laisserait donc la possibilité d'acquérir ces terrains au prix moyen du m<sup>2</sup>constructible à Lupiac (10 € actuellement).

Vu la demande de CU déposée par Monsieur LAFFARGUE Jean-Michel, et après discussion, le Conseil décide de ne pas retenir ce terrain dans les emplacements réservés, puisque pour l'instant il est prioritaire d'acquérir le terrain de Monsieur REED Jason et d'engager une négociation avec Monsieur LASPORTES Gérard. Toutefois le Conseil reste ouvert à toute discussion.

## Point sur les travaux d'assainissement du lac de Lacoste

Madame le Maire détaille l'avancement des travaux d'assainissement du Lac de Lacoste

## Point sur le dossier adressage

Madame le Maire présente l'avancement des travaux et propose au Conseil Municipal de visualiser le travail lors d'une réunion informelle.

## Questions diverses

- ✓ - Lecture de lettres de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) adressées à Madame le Maire au sujet des dénonces faites par Monsieur DARRIBERE, sur les éventuelles nuisances olfactives et sonores de la hotte d'extraction de la Taverne d'Artagnan. Madame le Maire explique au Conseil Municipal que des travaux ont déjà été réalisés, et demander des tests sonores et olfactifs de la hotte représente un coût pour la commune. Des devis seront demandés.
- ✓ Des panneaux « parcours famille » ont été mis en place par la fédération de pêche. Il est nécessaire de prévoir une date pour leur inauguration.

Fin de la séance à 22 h 45 mn

## SERVICES et COMMERCES

- **GARAGE AIO : Mécanique automobile - Station-service - Gaz - Journaux - Tabac.**  
*Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 - 05 62 09 26 29*
- **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**  
*Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h 05 62 09 26 00*  
  
**L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirtterie, souvenirs, personnalisation textile**  
*Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70*
- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**  
*Facebook : la guinguette du lac – fermé pour l'hivers - Laurent NOUGUES : 05 62 03 84 29*
- **LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique - Ouvert du vendredi midi au dimanche midi.**  
*Vérane et Jean NEEL : 05 62 69 53 69 [restaurantlasabatere@orange.fr](mailto:restaurantlasabatere@orange.fr)*
- **LA TAVERNE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) - produits de terroir** 05 62 69 53 54  
**PIZZA le mercredi et le vendredi soir à partir de 18 h 30**

## MARCHÉS D'HIVER

Tous les mardis matin, de 9 heures à 11 heures,  
**Christine VILLIELM, maraîchère à BAZIAN** certifiée agriculture biologique,  
**Anne DELANNOY, maraîchère à ARDENS (CAZAUX D'ANGLES)**, certifiée agriculture biologique,  
**Audrey et Nicolas, La Ferme des BERNON à LUPIAC**, vente directe de porc fermier,  
**Joseph et Nicole CAZETTE à LUPIAC**, vente directe de fromages brebis, chèvre et vache,  
seront sous les couverts de la Place d'Artagnan pour vendre leurs produits.  
Pour joindre Christine : 06 37 99 66 14 et [lesjardinsdupebuc@gmail.com](mailto:lesjardinsdupebuc@gmail.com)  
Pour joindre Anne : 06 71 26 53 75  
Pour joindre Audrey et Nicolas : 06 61 71 46 01  
Pour joindre Joseph : 06 30 85 66 75 et Nicole : 06 73 86 18 03

Il est possible que d'autres producteurs locaux les rejoignent...

## MARCHÉS D'ETE

Les marchés d'été furent un succès.  
Nous avons 29 inscrits en début de saison.  
-13 producteurs sous la charte Terra Gers avec deux brasseurs : la cadette de Burosse et la Brasserie de Laroque qui sont venus en alternance.  
-6 autres producteurs et artisans  
Nous avons eu 3 désistements (santé et autre).  
Lors du dernier marché, nous avons fait un pot de l'amitié.  
Tous les commerçants présents reviennent l'année prochaine.

# NOUVEAU A LUPIAC

## NOTRE ANCIENNE EPICERIE



Peut-être l'aurez-vous remarqué, quelque chose s'est passé cet été, la rue des Mousquetaires a changé... Il y avait jadis, un magasin, une ancienne épicerie. Nous avons décidé de lui offrir une seconde jeunesse pour transformer cette ancienne épicerie en tee-shirterie.

Pour mener à bien ce projet et redonner vie à cette belle endormie, nous avons tout d'abord trié, rangé, nettoyé et déblayé quelques mètres cubes de gravats et de poussières. Puis nous avons pansé et consolidé les points les plus fragiles du bâtiment. Guy Bouchet a pu ensuite commencer à poser cette magnifique vitrine, non sans mal, il est vrai, car il fut sans cesse interrompu pour parler de son travail avec les touristes curieux ou les Lupiacois contents d'évoquer les souvenirs attachés à ce lieu. C'est à ce moment-là que nous nous sommes rendu compte que ce bâtiment idéalement placé était chargé d'histoire.

Cette épicerie a vu le jour, à la fin du XIX siècle. Elle était tenue par M. Soucaret, en attestent les livres d'achat que nous avons retrouvés dans le grenier, ainsi que certains journaux des années 1900.

C'est à cette époque que Louis Dubos reprend l'épicerie et l'agrandit en achetant les maisons voisines.

En 1931, c'est son neveu, Charles Dubos qui prend la suite et développe l'affaire. En premier lieu, il anéantit la concurrence en épousant Lydia Mourlan, alors mercière sous les arcades. Dès lors l'épicerie deviendra « Épicerie-Mercerie ». Charles Dubos commande alors un meuble de mercerie (peut-être en cadeau de mariage) au menuisier de l'époque, M. Lafitte.

Construit sur place, le meuble imposant est daté d'août 1941. Déjà soucieux d'écologie, ou peut-être d'économie, toutes les pièces cachées sont réalisées en recyclant des caisses d'envoi de marchandises. Charles Dubos a continué la diversification de son activité en proposant de la quincaillerie, des fournitures électriques (on en a retrouvé la publicité sur de vieux tracts), mais aussi des engrais et des graines, de l'huile à la tireuse et du café.

Bref, Charles Dubos visionnaire avait, avec près de 40 ans d'avance, créé le premier supermarché ou premier multiservice rural.

En 1971, Josette Dubos Aurensan prendra la suite de ses parents et fera vivre le lieu avec passion pendant bien des années sans trahir la mémoire de cette boutique. Elle baissera le rideau en 1994 en prenant une retraite bien méritée.

Aujourd'hui, l'Ancienne Épicerie est enfin prête pour repartir de l'avant, avec un nouveau projet, de nouvelles perspectives d'avenir. Merci à tous pour vos mots de soutien et d'encouragement, vos anecdotes et souvenirs partagés, votre curiosité pour ce nouveau lieu.

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir les différentes marques que nous avons créées : Ze Barnyshop, Los Capdet's de Gasconha, Love my Doudou ou les fausses pubs de l'Ancienne Epicerie ainsi que les tee-shirts de la marque Monsieur Tee-Shirt que nous distribuerons.

Il y aura aussi des mugs, des souvenirs, des tableaux de peintres, et plein de surprises que nous vous révélerons au fur et à mesure.

**Nous vous invitons, chers amis Lupiacois, pour l'inauguration officielle qui aura lieu le samedi 26 octobre à partir de 11h jusqu'à la nuit avec plein de musique et de bons moments à partager tout en venant découvrir le magasin.**

Anne Marie Aïo et Barnabé Wiorowski

## LUPIACOISE CHAMPIONNE - PETANQUE

Le week-end des 13 et 14 avril 2019, a eu lieu le championnat du Gers en triplettes féminines. Deux équipes représentaient le club de Bassoues, l'une est arrivée en 8èmes de finale, tandis que la deuxième a continué son parcours compliqué pour arriver jusqu'à la finale où face à une équipe de Bezolles très appliquée, elle a bataillé longuement pour remporter le **titre de championne du Gers**.

Félicitations à Céline Lannes, Marlène Lardenois et **Annick Desbarats** pour ce beau parcours. A Saverdun les 20 et 21 Juillet pour le championnat de France, elles se sont inclinées en 32èmes de finale.



Annick Desbarats, au milieu,  
Championne du Gers

## VIP

Lors du 4<sup>ème</sup> marché de l'été, le mardi 23 juillet nous avons eu l'agréable visite de Kelly DEYRIS élue Miss Prestige Gascogne et Miss Gers 2018. Pour la petite histoire lors de son élection elle devait proposer 3 chorégraphies différentes afin de séduire et convaincre le public. Et c'est tout naturellement qu'elle a défilé en costume de d'Artagnan pour représenter sa Gascogne natale. Elle est aussi venue le 11 août pour le Festival d'Artagnan.



# LE COIN DES BREVES

## Cérémonie du 8 mai 2019

Monsieur André TURON, président cantonal des Anciens combattants, remettait à Mme THIEUX LOUIT, Maire, le diplôme d'honneur de la fédération nationale des anciens combattants Algérie, Tunisie, Maroc, en remerciement du soutien de la Commune de Lupiac.



## 9 mai 2019 – Inauguration des panneaux historiques

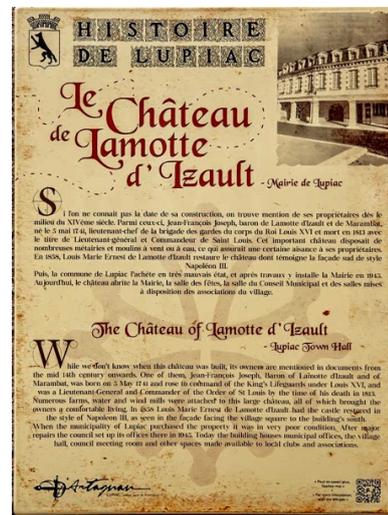
Ce 9 mai 2019 nous avons inauguré 10 panneaux d'interprétation de notre riche patrimoine qui ont pour mission de renforcer l'attractivité du village et de proposer un cheminement naturel aux visiteurs tout en leur apprenant l'histoire des lieux.

Ont été posés 8 panneaux au cœur du village, un à la chapelle de Cahuzères ainsi qu'à la chapelle de Pujos.

Ce projet est le fruit de longs mois de travail. Tout d'abord la recherche des éléments par Marcel AÏO et Richard LATORRE, puis un travail d'écriture par Maxime FILLOS et Jean Marie GRIVAZ. Mais aussi la traduction en anglais avec l'aide de Lisa HUTTON et Annette EMMS et les relectures finales de Christiane et Jean Mary LEFEBVRE.

Nous nous sommes ensuite rapprochés de l'entreprise Bretagne Émaillage pour la conception des 10 panneaux en tôle émaillée imprimés en quadrichromie. Le graphisme a été confié à Sacha BERTOLINI. Cette installation appréciée des touristes tout au long de la saison est un vrai plus pour notre village, le but est de rendre visible nos atouts.

Cette installation répond à l'objectif constant de valoriser au mieux notre patrimoine et à l'enjeu touristique de notre territoire.



## Pêche improbable le 16 juin 2019

Ne faites pas comme Jean Marc...N'oubliez pas votre frein à main !



## Exposition, 16 juillet 2019

### **Un chœur d'artistes au cœur de la Gascogne**

Un titre prometteur pour cette exposition proposée du 14 juillet au 4 août dans la salle des fêtes de Lupiac. Sept artistes locaux, d'univers différents, nous ont proposé une belle exposition de peintures sculptures et photos. Ce ne sont pas moins de 1000 visiteurs qui ont franchi le seuil de la salle pour découvrir leurs talents.

Bravo à Christine ALIAS, Cathy DUCLOS, Yves DUFFOUR, Claire DUSSAUD, Geo FORISSIER, Josette RIBEIRO, Claire TESSIER



## Ordre National du Mérite, 19 juillet 2019



### NOMINATION DE MME VERONIQUE THIEUX LOUIT A L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Par décret du Président de la République en date du 15 novembre 2018 et sur proposition de M. Jean-René CAZENEUVE, Député du Gers, l'Ordre National du Mérite, au rang de Chevalier, a été décerné à Mme Véronique THIEUX LOUIT, Maire de Lupiac.

Mme Catherine SEGUIN, Préfète du Gers, a remis cette distinction à Mme Véronique THIEUX LOUIT, Maire de Lupiac, entourée de sa famille, de ses amis et des membres du conseil municipal. La cérémonie officielle empreinte de solennité s'est déroulée dans la salle des fêtes de Lupiac en présence de MM Jean-René CAZENEUVE, Député du Gers, Jean-Claude BAURENS, Président départemental de l'Ordre National du Mérite, accompagné de son porte drapeau et de Serge BRISCADIEU, Président d'honneur de la société des membres de la Légion d'Honneur. Comme l'a souligné Mme la Préfète, cette éminente distinction est la reconnaissance de l'exceptionnel engagement personnel de Mme THIEUX LOUIT qui, durant trente ans a été membre du conseil municipal puis seconde et première adjointe et Maire depuis 2014.

Ces dernières années, Mme THIEUX LOUIT a su transformer et redynamiser son village gersois avec l'aide sans faille de son conseil municipal et de très nombreux Lupiacois et Lupiacaises, et en faire une nouvelle et importante destination touristique dont bénéficie toute la région.

## 7 août 2019 – Risque des élus

Frédéric CORNU, premier adjoint a eu une chouette idée de remettre les pendules à l'heure !

Mais le clocher, c'est le domicile de la chouette.

Elle s'est défendue contre l'intrusion !



## LUPIAC SUR TF1- STATION AÏO La station AÏO au JT de TF1

Le dimanche 25 août, jour de fête au village, le journal télévisé de TF1 a mis en lumière les stations-services en milieu rural. A ce jour en France, plus de 60% du carburant est vendu par la grande distribution. Nous sommes fiers à Lupiac d'avoir toujours ce commerce de proximité créée en 1974 par Louis et Flora AÏO.

Pour revoir le reportage : <https://actu.orange.fr/societe/videos/vous-allez-les-croiser-philippe-aio-garagiste-a-lupiac-CNT000001i6kXw.html>



Retrouvez la vidéo sur le net en streaming

## Aménagement du Lac de LACOSTE avec Fédération Départementale de Pêche

Sur le lac de Lacoste à Lupiac une nouvelle étape vient d'être franchie permettant aux pêcheurs de pratiquer confortablement leur sport dans un espace aménagé parfaitement intégré dans ce très beau site. Ce projet d'aménagement a pu voir le jour grâce à la Fédération Départementale de Pêche du Gers et fait suite aux aides déjà reçues pour la création du "parcours famille" et sa labellisation.

La Commune de Lupiac remercie M. René LOUBET, Président de cette Fédération, ainsi que M. Cyril LAMBROT, chargé de développement. Le soutien fidèle de la Fédération Départementale de Pêche contribue fortement au succès d'un site de plus en plus fréquenté et il s'ajoute aux investissements réalisés par la commune pour améliorer ce lieu de loisirs en termes de propreté et de salubrité de l'eau de baignade afin que le public de plus en plus nombreux puisse s'y reposer, s'y baigner et bien sûr y pêcher. L'inauguration des nouveaux travaux et de la nouvelle signalétique s'est terminée par une délicieuse collation offerte par la Guinguette du Lac dont la réputation dépasse les limites de notre beau département !

La société de pêche "l'Anguille Vicoise" n'a pas tardé à profiter de ces nouveaux aménagements puisqu'elle y a organisé son traditionnel concours « à l'américaine » : des équipes de 2 pêcheurs se partagent les postes et une pesée des prises a lieu en fin de journée et les poissons sont remis à l'eau. Cette année 12 équipes ont réussi à capturer 82 kg de poissons divers ; la première équipe constituée de Messieurs CELARIO et DAUBAS a réalisé le score de près de 18 kg et s'est vue remettre son prix par M. PIZZINAT, Président de l'Anguille Vicoise. Le verre de l'amitié offert par la municipalité de Lupiac a été suivi d'un savoureux dîner à La Guinguette du Lac. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

## **MAIRIE**

### **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12h, le mercredi de 7 h 30 à 12 h.

[mairiedelupiac@orange.fr](mailto:mairiedelupiac@orange.fr) - 05 62 09 26 13 - [www.lupiac.fr](http://www.lupiac.fr)

**Retrouvez nos vidéos sur [www.youtube-mairie de Lupiac](http://www.youtube-mairie de Lupiac) créé par Jean Mary Lefebvre**

### **CHANTIERS D'ETE-JEUNES**

Pour le 3<sup>ème</sup> été consécutif nous avons mis en place « les chantiers jeunes ».

Le but de cette opération est de permettre à des jeunes de Lupiac de réaliser des travaux au profit de la collectivité.

Du 8 au 19 juillet, 6 jeunes ont décapé et repeint les portes de la chapelle Saint Jacques, désherbé la cour du Musée d'Artagnan, arraché les mauvaises herbes des massifs autour de l'église, nettoyé les trottoirs de faubourg Saint André et nettoyé le foirail.

Autant de travaux utiles pour des vacances actives ! 😊

Cette année ont participé : Inès AÏO, Thomas AÏO, Julien CHAPPE, Enzo DELPECH FILLOS, Maxime FOURAGNAN, Perrine WIOROWSKI.



### **TOURISME BILAN SAISON 2019**

Un mois de juillet calme, un mois d'août qui s'est fait sur 20 jours !

On remarque depuis quelques années que la saison touristique ne se réduit pas aux deux mois d'été. Les mois d'avril et mai sont importants pour le musée, c'est la saison des groupes, comme les mois de septembre et octobre.

L'année 2019 n'est pas achevée mais on constate que la fréquentation du musée d'Artagnan est stable : 5776 visiteurs du 1 janvier au 30 septembre.

Sur la période du 1 avril au 30 septembre 2019 c'est 37 groupes qui ont profité de la visite du musée mais aussi du village avec pour certains un accueil en costume par nos fidèles mousquetaires Maxime et Rainer.

Il est important et nécessaire de continuer la promotion du musée et du village avec notamment l'accueil de journalistes et blogueurs en partenariat avec le CDTL (Comité Départemental du Tourisme du Gers).

## RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

### Liste des élèves de la classe Cycles 1 et 2 de Melle

#### COUSTEAU Laetitia

BIZET Tess née le 08/12/2015 MS  
DOAT Axel né le 18/02/2015 MS  
DUPUY Jean né le 10/02/2015 MS  
DUPUY Jules né le 10/02/2015 MS  
JOURDAN-CERIZOLLA Mathis né le 05/04/2015 MS  
SOULAN Emy née le 02/04/2015 MS  
DUPUY Marius né le 30/09/2014 GS  
JAMIER Lily née le 09/07/2014 GS  
KERVEREL Youn né le 16/03/2014 GS  
PAUME Thibaut né le 19/10/2014 GS  
CASSIN Mélanie née le 03/05/2013 CP  
DOAT Louan né le 16/04/2013 CP  
GOMEZ AYANNA née le 18/11/2013 CP

**31 élèves**

### Liste des élèves de la classe de Cycles 2 et 3 de Mlle BRAU Eva

DELPECH-FILLOS Emmy née le 12/03/2012 CE1  
JAMIER Noah né le 24/11/2012 CE1  
KERVEREL Louna née le 05/05/2012 CE1  
PINIER Samuel né le 22/01/2012 CE1  
BARRERE Thomas né le 22/01/2011 CE2  
CASSIN Lily née le 21/06/2011 CE2  
PAILLAS Luc né le 02/10/2011 CE2  
BENOIT-KANG Louis né le 4/04/2010 CM1  
BOUQUILLON ELIAN né le 22/11/2010 CM1  
CORNU Achille né le 23/11/2010 CM1  
DELPECH-FILLOS Eléa née le 16/10/2010 CM1  
DUPUY Lilou née le 11/08/2010 CM1  
JOURDAN-CERIZOLLA Pierre né le 23/07/2010 CM1  
JOURDAN-CERIZOLLA Théo né le 23/07/2010 CM1  
MAGNE Emmy née le 12/11/2010 CM1  
PERES Lucas né le 24/12/2010 CM1  
SANTOS Angel né le 11/08/2010 CM1  
BARRERE Quentin né le 03/01/2009 CM2

## CORVEE GOUDRON 2019/2020

Cette année encore nous avons réitéré la « corvée goudron » afin de maintenir nos routes communales en état acceptable.

Mille merci à nos administrés qui se sont portés volontaires spontanément pour ces travaux. : Mathias BIZET, Frédéric CORNU, Vincent CORNU, René CORNU, Jean Pierre DEWERCHEIN, Bruno DURIEZ, Patrice DURIEZ, Roger FOURAGNAN, Thierry FOURQUET, Antoine GUICHARD, Nicolas JOURDAN-CERIZOLLA, Alain LABORDE, Michel LABORDE, Simon LABORDE, Bernard LUIS, Patrick MAGNE, François MANGENOT.

Merci également à Gérard, Paulo, Maxime qui étaient prêts à donner un coup de main mais que l'on a épargnés pour cette session.

Véronique, Yolande, Marie-France et Marjorie ont participé à leur manière en confectionnant les repas ou desserts.

Vous souhaitez proposer votre aide pour la prochaine « session goudron » faites le savoir en mairie ou à Frédéric.



## CORVEE PATRIMOINE

Nous allons organiser une corvée afin de continuer à préserver notre patrimoine. Après la corvée de la chapelle de Cahuzères, nous vous proposons de passer une journée ou deux, à l'église St Barthélémy. Merci de vous inscrire à la mairie si vous souhaitez participer.

La date n'est pas encore fixée. Mais elle aura lieu en Novembre ou en Décembre 2019.

## RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Le coordonnateur communal chargé des relations avec l'INSEE sera Maxime FILLOS et l'agent recenseur comme habituellement Marjorie LABORDE.

## ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Les ordures ménagères de notre village sont gérées par le SICTOM Ouest (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) dont le Siège administratif est à Nogaro. Six Communautés de Communes (qui fixent le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) soit 101 communes et près de 41100 habitants dépendent du SICTOM Ouest qui emploie 44 personnes. Les rôles du SICTOM sont :

- La collecte des déchets.
- L'animation du programme territorial d'actions en faveur de la réduction et de lutte contre la nocivité des déchets.
- L'entretien des équipements collectifs de collecte (2700 emplacements, 311 bacs à verre, 72 bacs à vêtements, 9 camions et 4 véhicules utilitaires dont 2 électriques).
- La gestion des 9 déchetteries.
- L'information et la communication sur le tri et la prévention des déchets.
- L'animation du programme pédagogique d'éducation à l'environnement.

En 2022 sera créé à Masseube un centre de traitement des papiers et emballages. En 2024 le centre d'enfouissement du Houga qui traite 40 000 tonnes par an sera fermé et celui de Pavie (28 000 tonnes /an) fermera en 2032. Dès 2025 la quantité de déchets enfouis devra être réduite de moitié.

Quelques informations nous concernant directement, particuliers et artisans :

Il est possible :

- d'adopter des poubelles - superbes machines à éliminer les déchets ménagers !
- de se faire prêter des verres réutilisables
- d'obtenir des composteurs (10€) en s'adressant au SICTOM.

Concernant les artisans du BTP : "les distributeurs de matériaux, produits et équipements de construction à destination des professionnels ont obligation de reprendre les déchets issus de matériaux, produits et équipements du même type que ceux qu'ils distribuent" (article 93 de la LTECV).

Le SICTOM devra rapidement diminuer les points de collecte et ne recevra plus de déchets verts à moyen terme. Il nous faudra donc broyer et composter nos déchets verts.

La déchetterie à proximité de Lupiac : Aignan, ouverture tous les jours de 9h.30 à 12h.30 sauf mardi et dimanche.

La Mairie met à votre disposition un « mémotri » : « à chaque déchet sa solution » et des adhésifs « stop pub ». Pour joindre le SICTOM : 05 62 08 93 84

## ASSOCIATIONS

### D'Artagnan chez d'Artagnan

La HORDE LUPIACOISE vous invite à une soirée « Théâtre »

**LE PIRE VILLAGE DE FRANCE**

le 29 février 2020 à la salle de Fêtes à 20 H 30.

### Comité des fêtes

Nous vous remercions de votre présence pour ces fêtes patronales 2019. De bons moments de partage autour d'une pétanque, d'un karaoké, d'une course landaise ensoleillée avec la ganaderia Béarn-Armagnac, un repas en plein air et pour clôturer le fameux souper gascon !

Nous vous informerons des prochains rendez-vous. A très bientôt !

## ETAT CIVIL du 1 avril 2019 au 30 septembre 2019

### Naissance

**Mathis, Paul, Bruno PÖLLABAUER**, né le 29 mai 2019 à TOULOUSE

### Décès

**Abel LAFARGUE** décédé le 20 avril 2019, né le 04 avril 1932  
**Marthe, Marie, Rose, BERTOLINI**, décédée le 10 mai 2019, née le 28 février 1927

### Inhumation

**Françoise, Laure, DUBOS**, née le 9 juillet 1961 à AUCH (Gers) décédée le 7 août 2019 à AUCH (Gers)  
**Jean Mary, Bernard, LEFEBVRE**, né le 15 septembre 1940 à PORTS et MARAIS (Seine Maritime)  
décédé le 14 août 2019 à BRUGES (Gironde)

## ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

**BESSEAU Nelly** Cours de yoga 06 81 65 53 92  
**BERTOLINI Sacha** Graphiste 06 50 46 33 49  
**BOUCHET Guy** Ébéniste, facteur d'orgues 06 22 42 18 10  
**CASARIN Alain** Travaux publics 06 07 60 60 94  
**DESBARATS Annick** Assurance AXA, 06 79 63 09 55 [annick.desbartas@axa.fr](mailto:annick.desbartas@axa.fr) [www.axa.fr](http://www.axa.fr)  
**DESBARATS David** Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78  
**DUFFOUR Yves** Artiste peintre 06 31 20 19 97  
**DUFFOUR Élisabeth** Praticienne de la relation d'aide et développement personnel 06 70 49 04 96  
**FERREYRA Ronald** Maçon 05 62 69 71 38  
**GARAIT Marie-Ange** Infirmière 06 63 57 65 40  
**GRANDOTTO BIETTOLI Manon** Ferme équestre 06 32 38 11 08 [manon.grandotto@gmail.com](mailto:manon.grandotto@gmail.com)  
**LA FERME DES BERNONS** Élevage et vente directe de porc fermier 06 61 71 46 01 [lafermedesbernons@orange.fr](mailto:lafermedesbernons@orange.fr)  
**MARTIN Patrick** Tous travaux du bâtiment 06 89 21 04 54  
**MANGENOT François** Atelier de réparation de matériel de motoculture 05 62 03 71 63  
**PAGANESSI Daniel** Pension canine et féline 05 62 09 23 87  
**PINEAU Tony** Travaux d'élagages 06 67 23 95 10  
**REED Jason** Travaux du bâtiment 06 31 75 55 31  
**REMY Denis** Ostéopathie rachidienne 06 87 88 28 22  
**TERRAS Wendy** Écurie 06 33 05 62 37 [wendyterras@hotmail.fr](mailto:wendyterras@hotmail.fr) [ecuriewendyterras.fr](http://ecuriewendyterras.fr)  
**THIEUX LOUIT Véronique** Conseiller immobilier 06 03 45 37 69 <http://veronique.thieuxlouis.capifrance.fr>  
**VICENTE Ambre** Élevage Darmagnac, Élevage et pension de chevaux 06 33 77 26 26

*S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.*

## ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.

Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos.

Nous publierons.

